

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

SÉANCE DU 6 OCTOBRE 2014

Session régulière du conseil, sous la présidence de M. Noël Landry, maire, tenue le 6 octobre 2014 à 19 h 30 au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Yvan Tremblay, conseiller du district 2
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3
Madame Amanda Hamel, conseillère du district 4
Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5
Madame Sylvie Lapointe, conseillère du district 6

Absence

Monsieur Yvon Roy, conseiller du district 1

Sont également présents, M. Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier et M. René Roy, technicien à la direction et au greffe.

- A) Présences et ouverture de la séance du 6 octobre 2014 par M. Noël Landry, maire.**
- B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 6 octobre 2014.**
- C) Adoption du procès-verbal de la séance du 8 septembre 2014.**
- D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail du 30 septembre 2014.**
- E) Période de questions.**
- F) Correspondance.**
- G) Autres sujets - Activités de proximité.**
 - 1) Achat et Installation d'un système d'alarme, salle communautaire, Johnville.
 - 2) Achat et Installation d'un système de sonorisation, salle Guy-Veilleux, Cookshire.
 - 3) Piste cyclable Sawyerville, droit de passage au club de motoneiges.
 - 4) Tourisme Cantons-de-l'Est, participation à un projet-pilote.
 - 5) Dérogation mineure 2014-007-D, Atelier d'ébénisterie Cookshire, 800 rue Craig Nord.
 - 6) Dérogation mineure 2014-009-D, Rena Munkittrick-Halsall, 381 route 108.
 - 7) Dérogation mineure 2014-010-D, Lévi Gendron, 723 route 210.
 - 8) 110 rue Planche, demande d'occupation du domaine public, règlement 60-2006.

- 9) Abrogation du règlement d'emprunt 184-2013 décrétant des travaux de prolongement, secteur de l'aqueduc et d'égout, sur la rue Prévost, phase II et autorisant un emprunt de 120 000 \$ pour en acquitter le coût.
 - 10) Vente d'un terrain municipal près de la piste cyclable, Sawyerville.
 - 11) Vente d'un terrain municipal rue Faulkner, Sawyerville.
 - 12) Rendez-vous familial d'automne et Halloween, tenue de l'événement et fermeture du chemin High Forest.
 - 13) Fête d'Halloween, Johnville, autorisation en vertu du règlement 86-2007.
 - 14) Fête d'Halloween, Cookshire, autorisation en vertu du règlement 86-2007.
 - 15) Centre de qualification et de formation sur le chemin de l'Aéroport, début des travaux.
 - 16) Modification de la réglementation concernant la reconnaissance des institutions religieuses et des fabriques exemptes de la taxe foncière, demande à la Fédération québécoise des municipalités (FQM).
 - 17) Les Services exp inc., paiement d'honoraires professionnels.
 - 18) Grondin Guilbeault Fontaine notaires, paiement d'honoraires professionnels.
 - 19) Prolongement de la piste multifonctionnelle du parc du marécage des Scots, engagement de la municipalité.
 - 20) Demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), 50 route 108, résidence privée pour personnes âgées autonomes.
 - 21) Installation d'un panneau d'accueil, modification de la décision accordée à la MRC du Haut-Saint-François en 2012.
 - 22) MPECO, Instrumentation, télémétrie et accessoires d'aqueduc, paiement de factures.
 - 23) Réseau biblio de l'Estrie, cotisation annuelle 2015.
 - 24) MRC du Haut-Saint-François, projets spéciaux hors quotes-parts 2014, factures.
- H) Autres sujets - Activités d'agglomération.**
- I) Propositions des membres du conseil.**
- J) Avis de motion.**
- K) Étude et adoption de règlements.**
- L) Comptes du mois.**
- M) Varia.**
- 1) Centre d'action bénévole du Haut-Saint-François, aide financière 2015, 2016 et 2017.

- 2) Coupe d'arbres près de la croix lumineuse route 108 à Cookshire, demande au ministère des Transports.

N) Période de questions.

O) Ajournement ou clôture de la séance.

A) Présences et ouverture de la séance du 6 octobre 2014 par M. Noël Landry, maire.

B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 6 octobre 2014.

Résolution 2014-10-4876

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 6 octobre 2014 tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C) Adoption du procès-verbal de la séance du 8 septembre 2014.

Résolution 2014-10-4877

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par la conseillère Amanda Hamel, il est résolu que le procès-verbal de la séance du 8 septembre 2014 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail du 30 septembre 2014.

Résolution 2014-10-4878

Proposé par la conseillère Sylvie Lapointe, appuyé par la conseillère Amanda Hamel, il est résolu que le procès-verbal de la réunion de travail du 30 septembre 2014 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E) Période de questions.

- 1) Mme Marie-Pierre Beaulieu, résidente sur la rue Eastview, s'adresse au conseil pour souligner le mauvais état du module de jeux pour enfants au parc Castonguay. Selon elle, ce module doit avoir au moins 20 ans et il est dangereux de l'utiliser. Pour faire ce type d'activité avec ses enfants, elle doit se rendre à Sherbrooke. Elle demande que la municipalité le remplace. Le maire l'informe que ce sujet sera à l'ordre du jour du prochain Lac-à-l'épaule du conseil.

D'autre part, Mme Beaulieu demande si la municipalité a élaboré un plan pour attirer de nouveaux médecins à Cookshire-Eaton. Le maire lui répond qu'il n'y a pas de plan spécifique, mais qu'il est d'accord pour contacter le CSSS pour leur signifier l'intérêt de la municipalité de participer à des moyens d'action.

- 2) M. François Chabot, représentant des Chevaliers de Colomb, dresse l'historique de la croix lumineuse sur la route 108 à la sortie de Cookshire en direction de Bury. Depuis quelques années, des arbres dans l'emprise de la route en cachent la vue. Elle est de moins en moins visible peu importe où l'on se trouve. Il demande si la municipalité peut faire quelque chose à ce sujet. Le maire lui signale que la route 108 est sous la responsabilité du MTQ. Le conseil accepte de transmettre une résolution au MTQ pour leur demander de couper les arbres.

F) Correspondance.

Résolution 2014-10-4879

1. Gouvernement du Canada et Gouvernement du Québec – Communiqué : Les municipalités de Mégantic bénéficieront de plus de 26 millions de dollars pour la réalisation de leurs projets d'infrastructures prioritaires.
2. MAMOT – Nouvel outil de mesure de la vitalité sociale des communautés.
3. Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles – Entrée en vigueur prochaine de l'article 29 de la Loi modifiant le Code civil en matière d'état civil, de succession et de publicité des droits.
4. CPTAQ – Rapport annuel de gestion 2013-2014.
5. Député de Mégantic, Ghislain Bolduc – Aide financière de 1920 \$ pour le projet d'implantation d'un espace de jeux pour enfants à Johnville.
6. Ville de Sherbrooke – Projet de règlement no 966 adoptant le Programme particulier d'urbanisme (PPU) du chemin Saint-Élie et modifiant le Règlement 222 adoptant le Plan d'urbanisme de l'ancienne Municipalité de Saint-Élie-d'Orford.
7. Municipalité de Compton – Entrée en vigueur du règlement 2002-34-4.14 modifiant le règlement sur le Plan d'urbanisme no 2002-34 afin de modifier certaines affectations du sol.
8. FQM – Gouvernance de proximité.
9. Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) – Sauvons Postes Canada, demande d'appui.
10. Réseau québécois de Villes et Villages en santé, Bulletin d'information.
11. Carrefour action municipale et famille – Le Carrefour Express.
12. Association forestière du sud du Québec – Campagne de financement 2014.
13. Fondation des lacs et rivières du Canada – Forum 2014 La rivière au cœur de nos villes, 16 octobre 2014, Drummonville.
14. Société des établissements de plein air du Québec – Programme de suivi de l'intégrité écologique. Les résultats du parc national du Mont-Mégantic.
15. Monty Coulombe – Le bureaux de Sylveste Lagacé, notaires et Monty Coulombe deviennent Monty Sylvestre, conseillers juridiques.
16. PG Solutions – Augmentation de 3 % sur les contrats d'entretien et de soutien.

17. Centraide – Campagne de souscription 2014.

18. Béton E.P. – Offre de services.

Proposé par le conseiller Yvan Tremblay, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu que la correspondance soit versée aux archives municipales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

G) Autres sujets - Activités de proximité.

1) Installation d'un système d'alarme, salle communautaire, Johnville.

Résolution 2014-10-4880

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres pour l'achat et l'installation d'un système d'alarme à la salle communautaire de Johnville, les soumissionnaires suivants ont déposé une offre :

Viking	8 265,87 \$
Sisco sécurité inc.	10 345,00 \$

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Sylvie Lapointe, appuyé par le conseiller Yvan Tremblay et résolu d'adjuger le contrat d'achat et d'installation d'un système d'alarme à la salle communautaire de Johnville à Viking pour un montant de 8 265,87 \$ (avant taxes), conformément à leur soumission et aux documents d'appel d'offres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2) Achat et Installation d'un système de sonorisation, salle Guy-Veilleux, Cookshire.

Résolution 2014-10-4881

CONSIDÉRANT que lors de l'achat de la salle Guy-Veilleux par la Ville de Cookshire-Eaton, l'entente stipulait qu'un montant de 13 091 \$ (avant taxes) allait être alloué pour l'achat et l'installation d'un système de sonorisation;

CONSIDÉRANT que le meilleur prix obtenu pour ces équipements dépasse le montant prévu à l'entente;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvan Tremblay, appuyé par le conseiller Roger Thibault, et résolu :

QUE la municipalité accepte l'offre d'Audiobec d'un montant de 15 239 \$ (avant taxes), pour l'achat et l'installation d'un système de sonorisation à la salle Guy-Veilleux;

QU'elle autorise un montant supplémentaire équivalent à la différence de prix entre le montant prévu à l'entente et l'offre d'Audiobec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Piste cyclable Sawyerville, droit de passage au club de motoneiges.

Résolution 2014-10-4882

CONSIDÉRANT la demande de droit de passage du club de motoneiges Les

Cougars sur le tronçon de la piste cyclable à Sawyerville;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Amanda Hamel, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu d'autoriser le maire ou le directeur général / secrétaire-trésorier à signer l'entente de droit de passage avec le club de motoneiges Les Cougars.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4) Tourisme Cantons-de-l'Est, participation au projet pilote.

Résolution 2014-10-4883

CONSIDÉRANT que Tourisme Cantons-de-l'Est offre l'opportunité à la Ville de Cookshire-Eaton de participer au projet-pilote Cœurs villageois et Cœurs urbains;

CONSIDÉRANT que ce projet-pilote permettrait d'outiller la municipalité pour développer les services et l'attractivité du milieu au plan touristique;

CONSIDÉRANT que le coût maximal pour la municipalité serait de 3 000 \$;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Amanda Hamel et résolu :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton informe Tourisme Cantons-de l'Est qu'elle est intéressée à participer au projet-pilote Cœurs villageois et Cœurs urbains;

QU'un montant maximal de 3 000 \$ soit alloué pour sa participation au projet-pilote;

QUE le maire et le directeur général / secrétaire-trésorier sont autorisés à signer l'entente avec Tourisme Cantons-de-l'Est.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5) Dérogation mineure 2014-007-D, Atelier d'ébénisterie Cookshire, 800, rue Craig Nord.

Résolution 2014-10-4884

CONSIDÉRANT que l'Atelier d'ébénisterie Cookshire, 800 rue Craig Nord, dont la propriété est située dans la zone industrielle I-2 (lot 4 487 370), désire obtenir une dérogation pour agrandir l'atelier pour l'installation d'un 2e compresseur;

CONSIDÉRANT que la marge de recul dans cette zone est de 5 mètres (règlement 416-01, article 6.2) et que l'agrandissement portera la marge de recul à 2 mètres;

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme a donné un avis positif à la dérogation 2014-007-D à une séance tenue le 25 août 2014;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure de l'Atelier d'ébénisterie Cookshire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 6) Dérogation mineure 2014-009-D, Rena Munkittrick-Halsall, 381 route 108.

Résolution 2014-10-4885

CONSIDÉRANT que Mme Rena Munkittrick-Halsall, 381 route 108, dont la propriété est située dans la zone agricole A-3 (lot 4 486 682), désire obtenir une dérogation pour démolir et rebâtir le garage actuel;

CONSIDÉRANT que la marge de recul pour cette zone est de 30 mètres (règlement 371-2000, article 6.23) et que le garage est situé à 18,89 mètres;

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme a donné un avis positif à la dérogation 2014-009-D à une séance tenue le 22 septembre 2014;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Amanda Hamel, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure de Mme Rena Munkittrick-Halsall.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 7) Dérogation mineure 2014-010-D, Lévi Gendron, 723 route 210.

Résolution 2014-10-4886

CONSIDÉRANT que M. Lévi Gendron, 723 route 210, dont la propriété est située dans la zone agricole A-4 (lot 4 487 705), désire obtenir une dérogation pour l'agrandissement de la résidence qui empièterait de 3 mètres dans la marge de recul avant qui est de 30 mètres (règlement 371-2000, article 6.23);

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme a donné un avis positif à la dérogation 2014-010-D à une séance tenue le 22 septembre 2014;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Yvan Tremblay et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure de M. Lévi Gendron.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 8) 110 rue Planche, demande d'occupation du domaine public, règlement 60-2006.

Résolution 2014-10-4887

CONSIDÉRANT la demande d'occupation du domaine public de Mme Rachel Trépanier, 110 rue Planche (lot 4 487 445), décrit sur le certificat de localisation préparé par Doric Fournier, arpenteurs-géomètres (dossier no 100419, minute 15141);

CONSIDÉRANT qu'en vertu du règlement 60-2006 concernant les demandes d'occupation du domaine public, la municipalité peut accorder un permis d'occupation des voies publiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton accorde un permis d'occupation du domaine public tel que décrit sur le certificat de localisation préparé par Doric Fournier, arpenteurs-géomètres (dossier no 100419, minute 15141).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 9) Abrogation du règlement d'emprunt 184-2013 décrétant des travaux de prolongement, secteur de l'aqueduc et d'égout, sur la rue Prévost,

phase II, et autorisant un emprunt de 120 000 \$ pour en acquitter le coût.

Résolution 2014-10-4888

CONSIDÉRANT l'adoption du règlement d'emprunt numéro 184-2013 décrétant des travaux de prolongement, secteur de l'aqueduc et d'égout, sur la rue Prévost, phase II, et autorisant un emprunt de 120 000 \$ pour en acquitter le coût;

CONSIDÉRANT que le service de la trésorerie demande que ce montant soit financé à même le fonds de roulement de la municipalité;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Sylvie Lapointe, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu :

D'abroger le règlement 184-2013 décrétant des travaux de prolongement, secteur de l'aqueduc et d'égout, sur la rue Prévost, phase II, et autorisant un emprunt de 120 000 \$ pour en acquitter le coût;

De financer les travaux à même le fonds de roulement de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10) Vente d'un terrain municipal près de la piste cyclable, Sawyerville.

Résolution 2014-10-4889

CONSIDÉRANT que Mme Laurie-Anne Brazel désire acheter une bande de terrain (lot 4 488 758) d'environ 967,1 mètres carrés appartenant à la municipalité pour agrandir la propriété qu'elle désire acquérir au 61 chemin Randboro;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par la conseillère Amanda Hamel, il est résolu majoritairement de faire évaluer le terrain par un évaluateur certifié avant de le mettre en vente.

ADOPTÉE SUR DIVISION

11) Vente d'un terrain municipal rue Faulkner, Sawyerville.

Résolution 2014-10-4890

CONSIDÉRANT que Mme Noëlla Boutin et M. Guy Raymond, 13 rue Faulkner, désirent acheter une bande de terrain d'environ 344,3 mètres carrés appartenant à la municipalité pour agrandir leur propriété;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe, il est résolu majoritairement de faire évaluer le terrain par un évaluateur certifié avant de le mettre en vente.

ADOPTÉE SUR DIVISION

12) Rendez-vous familial d'automne et Halloween, tenue de l'événement et fermeture du chemin High Forest.

Résolution 2014-10-4891

CONSIDÉRANT que Loisirs Sawyerville demande l'autorisation pour la tenue d'une activité « Rendez-vous familial d'automne », le 25 octobre 2014 en conformité avec le règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant

certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvan Tremblay, appuyé par la conseillère Amanda Hamel et résolu :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton autorise, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007, l'activité telle que précisée dans le rapport d'activités de la directrice au développement communautaire, aux communications et aux loisirs;

QUE la Ville de Cookshire-Eaton autorise la fermeture temporaire d'une partie du chemin High Forest pour la durée de l'activité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 13) Fête d'Halloween, Johnville, autorisation en vertu du règlement 86-2007.

Résolution 2014-10-4892

CONSIDÉRANT que les organisateurs de la Fête d'Halloween à Johnville demandent l'autorisation pour la tenue d'une activité le 27 octobre 2014 à Johnville en conformité avec le règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007, l'activité telle que précisée dans le rapport d'activités de la directrice au développement communautaire, aux communications et aux loisirs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 14) Fête d'Halloween, Cookshire, autorisation en vertu du règlement 86-2007.

Résolution 2014-10-4893

CONSIDÉRANT que les organisateurs de la Fête d'Halloween à Cookshire demandent l'autorisation pour la tenue d'une activité le 31 octobre 2014 à Cookshire en conformité avec le règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007, l'activité telle que précisée dans le rapport d'activités de la directrice au développement communautaire, aux communications et aux loisirs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 15) Centre de qualification et de formation sur le chemin de l'Aéroport, début des travaux.

Résolution 2014-10-4894

CONSIDÉRANT le projet de construction d'un Centre de qualification et de formation, phase I, sur le chemin de l'Aéroport;

CONSIDÉRANT que ce projet est admissible à une subvention provenant du Pacte rural;

PAR CONSÉQUENT il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe et résolu :

QUE la municipalité autorise le début des travaux d'excavation pour l'installation des conteneurs;

QU'un montant maximum de 90 000 \$ soit pris à même le fonds réservé provenant de la vente du 210, rue Principale Est en attente de la subvention.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 16) Modification de la réglementation concernant la reconnaissance des institutions religieuses et des fabriques exemptes de la taxe foncière, demande à la Fédération québécoise des municipalités (FQM).

Résolution 2014-10-4895

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec accorde une exemption fiscale aux propriétaires de lieux de culte en vertu de l'article 204 de la *Loi sur la fiscalité municipale*;

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec ne verse aucune compensation financière pour cette exemption de taxes foncières et que ce sont les municipalités et les commissions scolaires qui doivent éponger le manque à gagner;

CONSIDÉRANT que sur le territoire de la Ville de Cookshire-Eaton on retrouve environ 27 immeubles qui sont non imposables en vertu de l'article 204 de la *Loi sur la fiscalité municipale*;

CONSIDÉRANT que la municipalité rend plusieurs services à ces immeubles au même titre que sur l'ensemble des propriétés où les taxes foncières sont perçues;

CONSIDÉRANT que la Ville de Cookshire-Eaton considère que différents groupes religieux profitent d'avantages fiscaux au même titre que les religions établies de longue date;

CONSIDÉRANT que certains groupes religieux semblent profiter de cette situation pour ne pas remplir leurs obligations légales envers l'ensemble des règlements d'urbanisme;

CONSIDÉRANT que certains groupes religieux ont des activités à but lucratif qui sont très discutables;

CONSIDÉRANT que ces mêmes groupes religieux multiplient les constructions de maisons et de bâtiments pour accommoder les touristes;

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec peut révoquer une telle reconnaissance;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Yvan Tremblay et résolu :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton demande à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) de faire les représentations nécessaires auprès du gouvernement du Québec afin de revoir les critères d'admissibilité des demandes d'exemption de taxes foncières de propriétaires de lieux de culte;

QUE le gouvernement du Québec identifie les bâtiments exemptés

lorsqu'une exemption fiscale est accordée;

QU'un suivi régulier soit fait sur les immeubles exemptés afin de valider l'exemption fiscale;

QU'une copie de cette résolution soit transmise aux personnes suivantes :

- Fédération québécoise des municipalités (FQM);
- Ministre des Affaires municipales et de l'Organisation du territoire (MAMOT);
- Ministre responsable de la région de l'Estrie;
- Ministre de la Justice;
- Député de Mégantic;
- Conférence régionale des élus de l'Estrie;
- MRC du Haut-Saint-François.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17) Les Services exp inc., paiement d'honoraires professionnels.

Résolution 2014-10-4896

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Amanda Hamel, il est résolu d'autoriser le paiement de 8 620,26 \$ (incluant les taxes) pour la facture de Services exp inc. concernant différents dossiers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18) Grondin Guilbeault Fontaine notaires, paiement d'honoraires professionnels.

Résolution 2014-10-4897

Proposé par la conseillère Amanda Hamel, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe, il est résolu d'autoriser le paiement de 1 170 \$ (incluant les taxes) pour la facture de Grondin Guilbeault Fontaine notaires concernant la quittance de Loisirs Cookshire inc. et la cession de parties de rue au développement le Boisé de Cookshire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19) Prolongement de la piste multifonctionnelle du parc du marécage des Scots, engagement de la municipalité.

Résolution 2014-10-4898

CONSIDÉRANT le projet de prolongement de la piste multifonctionnelle du Parc du marécage des Scots à Scotstown;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Sylvie Lapointe, appuyé par le conseiller Pete Lachance et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton confirme sa participation financière au projet pour un montant de 1 000 \$ qui servira de mise de fonds à un montage financier de 156 250 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20) Demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), 50 route 108, résidence privée pour personnes âgées autonomes.

Résolution 2014-10-4899

CONSIDÉRANT que M. Serge Boulanger et M. Serge Drouin, 50, route 108 (lot 4 486 284), font une demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour l'implantation d'une résidence privée pour personnes âgées autonomes dans la résidence actuelle;

CONSIDÉRANT que ce projet est conforme au règlement 371-2000, chapitre IV, section II, art. 4.1.8 autorisant ce type d'activité;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvan Tremblay, appuyée par le conseiller Roger Thibault et résolu d'aviser la CPTAQ que la Ville de Cookshire-Eaton n'a pas d'objection au projet de M. Serge Boulanger et M. Serge Drouin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21) Installation d'un panneau d'accueil, modification de la décision accordée à la MRC du Haut-Saint-François en 2012.

Résolution 2014-10-4900

CONSIDÉRANT qu'en avril 2012, à une réunion de travail, la Ville de Cookshire-Eaton avait autorisé la MRC du Haut-Saint-François qui désirait installer un panneau d'accueil à même le panneau d'accueil de la municipalité situé sur la route 108, près de l'école secondaire Alexander Galt;

CONSIDÉRANT que la municipalité implantera sur l'ensemble de son territoire un nouveau concept d'affichage et qu'il ne sera plus possible d'y installer le panneau d'accueil de la MRC du Haut-Saint-François;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvan Tremblay, appuyé par le conseiller Pete Lachance et résolu d'aviser la MRC du Haut-Saint-François que la décision d'avril 2012 est abrogée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

22) MPECO, Instrumentation, télémétrie et accessoires d'aqueduc, paiement de factures.

Résolution 2014-10-4901

Proposé par la conseillère Sylvie Lapointe, appuyé par la conseillère Amanda Hamel, il est résolu d'autoriser le paiement de 30 366,51 \$ (incluant les taxes) pour les factures de MPECO concernant l'installation d'instrumentation, de télémétrie et d'accessoires d'aqueduc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

23) Réseau biblio de l'Estrie, cotisation annuelle 2015.

Résolution 2014-10-4902

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par la conseillère Amanda Hamel, il est résolu d'autoriser le paiement de la cotisation 2015 correspondant à 3,92 \$ par habitant au Centre régional de services aux bibliothèques publiques de l'Estrie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

24) MRC du Haut-Saint-François, projets spéciaux hors quotes-parts 2014, factures.

Résolution 2014-10-4903

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par la conseillère Amanda Hamel, il est résolu d'autoriser le paiement de 17 488,96 \$ à la MRC du Haut-Saint-François concernant différents projets spéciaux hors quotes-parts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

H) Autres sujets - Activités d'agglomération.

Aucun.

I) Propositions des membres du conseil.

Aucun.

J) Avis de motion.

Aucun.

K) Étude et adoption de règlements.

Aucun.

L) Comptes du mois

Résolution 2014-10-4904

Compte salaires

125 815,88 \$

Compte général

201401357 (I)	LUC DESLONGCHAMPS	108,45 \$
201401358 (I)	NOEL LANDRY	154,41 \$
201401359 (I)	CHENIL BOUBOU	1 000,00 \$
201401360 (I)	LAURENT & CLAUDETTE	484,50 \$
201401361 (I)	HYDRO QUÉBEC	2 907,86 \$
201401362 (I)	BELL CANADA	2 460,15 \$
201401363 (I)	LABORATOIRES D'ANALYSES	608,80 \$
201401364 (I)	CARREFOUR PLUS L.S.D.	2 807,17 \$
201401365 (I)	MANOIR DE L'EAU VIVE	842,77 \$
201401366 (I)	LES SERVICES EXP INC.	4 658,79 \$
201401367 (I)	ALAIN CARRIER	37,37 \$
201401368 (I)	COMMUNICATION PLUS	202,74 \$
201401369 (I)	GARAGE NIELSEN ET FILS	795,36 \$
201401370 (I)	VALORIS - RÉGIE HSF ET	6 755,36 \$
201401371 (I)	GESTION GILLES GENEST	312,68 \$
201401372 (I)	SCIES À CHAÎNE CLAUDE	2 750,89 \$
201401373 (I)	GRAVIÈRE BOUCHARD INC.	5 731,22 \$
201401374 (I)	M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS	82,50 \$
201401375 (I)	LES ENTREPRISES DOLBEC	3 025,44 \$
201401376 (I)	ÉPICERIE JOHNVILLE ENR.	2 827,02 \$
201401377 (I)	CREATIONS JADE	951,45 \$
201401378 (I)	LOCATION FLEURIMONT INC.	417,92 \$
201401379 (I)	MEUNERIE SAWYERVILLE INC.	384,31 \$
201401380 (I)	DÉPANNEUR LACHANCE	54,89 \$
201401381 (I)	CHERBOURG SANITAIRE ET	559,68 \$
201401382 (I)	FEDERATION QUEBECOISE	44,46 \$
201401383 (I)	LES CAMIONS INTER-ESTRIE	2 816,37 \$
201401384 (I)	GHYSLAIN DUBUC	45,36 \$
201401385 (I)	PREVIMED INC.	48,95 \$
201401386 (I)	LOCATION SEVIGNY AUTOS	758,88 \$
201401387 (I)	SUPERIEUR BUREAUTIQUE	22,35 \$

201401388 (I)	GROUPE DEZIEL INC.	3 893,43 \$
201401389 (I)	LES DEMARREURS ET	206,96 \$
201401390 (I)	BOUCHARD MATÉRIAUX INC.	4 773,33 \$
201401391 (I)	VAL ESTRIE SHERBROOKE	2 000,49 \$
201401392 (I)	LES ÉQUIPEMENTS MARQUIS	713,29 \$
201401393 (I)	SLIC	101,12 \$
201401394 (I)	GROUPE CAMERON	247,24 \$
201401395 (I)	GROUPE SIGNALISATION	1 454,52 \$
201401396 (I)	SERVICE D'ARBRES DE	5 173,87 \$
201401397 (I)	LES PRODUITS DE CIMENT	127,80 \$
201401398 (I)	R.B. INSPECTION (1995) INC.	1 620,86 \$
201401399 (I)	TARDIF DIESEL INC.	9 906,12 \$
201401400 (I)	DIST. J.M. BERGERON INC.	643,65 \$
201401401 (I)	SHER LENN INC.	117,94 \$
201401402 (I)	DO-MAR ELECTRIQUE INC.	1 580,91 \$
201401403 (I)	DÉBOSELAGE EXPERT ASCOT	3 161,81 \$
201401404 (I)	CLOTURES ORFORD	36,56 \$
201401405 (I)	SERRURIER HARMER	39,45 \$
201401406 (I)	FERME BOURDON & FILS INC.	1 408,13 \$
201401407 (I)	CARROSSERIE CLAUDE	166,72 \$
201401408 (I)	PH VITRES D'AUTOS	401,83 \$
201401409 (I)	ENTREPRISE LTCA INC.	396,67 \$
201401410 (I)	LES PNEUS ROBERT BERNARD	409,62 \$
201401411 (I)	LES ENTREPRISES YVON BLAIS	597,87 \$
201401412 (I)	L'ENTREPOT DU	401,53 \$
201401413 (I)	PAA PIÈCES D'AUTO	1 936,37 \$
201401414 (I)	R.C.C. SHERBROOKE INC.	57,43 \$
201401415 (I)	CSE INCENDIE ET SÉCURITÉ	379,66 \$
201401416 (I)	LES ÉQUIPEMENTS PINSO	9 025,54 \$
201401417 (I)	ALEXANDRE VEILLEUX	7 912,50 \$
201401418 (I)	LES PÉTROLES SHERBROOKE	7 286,42 \$
201401419 (I)	LES ENTREPRISES ROBERT	1 025,30 \$
201401420 (I)	CJS ELECTRIQUE INC.	1 737,89 \$
201401421 (I)	CLARKE ET FILS LTÉE	123,35 \$
201401422 (I)	BIOLAB - Division Thetford	633,54 \$
201401423 (I)	CENTRE D'EXTINCTEUR SL	2 487,97 \$
201401424 (I)	CENTRE LOCATION IDEALE	327,67 \$
201401425 (I)	LES POMPES R. FONTAINE	2 000,95 \$
201401426 (I)	RÉAL HUOT INC.	1 626,53 \$
201401427 (I)	NETREVOLUTION	18,34 \$
201401428 (I)	CENTRE DE RENOVATION G.	163,16 \$
201401429 (I)	LES ENTREPRISES GIVESCO	202,02 \$
201401430 (I)	GAZ MÉTRO	19,25 \$
201401431 (I)	LES ENT. DAVID PETTIGREW	2 805,97 \$
201401432 (I)	DISTRIBUTIONS MICHEL	34,38 \$
201401433 (I)	RÉANIMATION SAUVE-VIE	1 660,24 \$
201401434 (I)	WEL.COM INFORMATIQUE	126,41 \$
201401435 (I)	MACPEK INC.	5 934,23 \$
201401436 (I)	DISTRIBUTION PRAXAIR	291,97 \$
201401437 (I)	ACIER LENNOX LTÉE	254,26 \$
201401438 (I)	STRONGCO	1 209,59 \$
201401439 (I)	THIBAUT CHEVROLET	732,54 \$
201401440 (I)	PROTECTION INCENDIE	358,72 \$
201401441 (I)	CENTRE DE L'AUTO	2 068,52 \$
201401442 (I)	BALANCES M. DODIER INC.	67,84 \$
201401443 (I)	FONTAINE ÉLECTRONIQUE	674,46 \$
201401444 (I)	LINDE CANADA LIMITÉE M2193	81,32 \$
201401445 (I)	MOUSSES DE L'ESTRIE	3 546,98 \$
201401446 (I)	OUTILLAGE PLUS	355,17 \$
201401447 (I)	MATÉRIAUX PREVOST	950,29 \$
201401448 (I)	LOCATION F. LAPOINTE INC.	2 443,42 \$
201401449 (I)	RESSORTS CHARLAND	100,95 \$
201401450 (I)	SOLUTIA TELECOM QUEBEC	80,04 \$
201401451 (I)	MULTI ROUTES INC.	17 135,88 \$
201401452 (I)	PNEUMATIQUE &	313,35 \$
201401453 (I)	GARAGE ROGER GOURDE	402,41 \$

201401454 (I)	SOUDURE FUSIONEX	201,21 \$
201401455 (I)	CLÔTURES ET RAMPES DB	77,26 \$
201401456 (I)	PUBLIFORME INC.	1 063,30 \$
201401457 (I)	SANIKURE (9206-9368 QUEBEC	545,39 \$
201401458 (I)	TIM MATHESON	174,72 \$
201401459 (I)	KARINE DEMARCHI	118,80 \$
201401460 (I)	FRANÇOIS PROULX	26,95 \$
201401461 (I)	JEAN-PAUL GENDRON	180,00 \$
201401462 (I)	CHANTAL BOLDOC	160,00 \$
201401463 (I)	DOMINIQUE GUAY	80,00 \$
201401464 (I)	ROBERT PÉLOQUIN	160,00 \$
201401466 (I)	JEAN-LUC ST-LAURENT	120,00 \$
201401467 (I)	JEAN TREMBLAY	80,00 \$
201401468 (I)	MARC NAULT	160,00 \$
201401469 (I)	CÉLINE BLAIS	180,00 \$
201401470 (I)	GILLES DENIS	140,00 \$
201401471 (I)	ÉMANUELLE LALIBERTÉ-	600,00 \$
201401472 (I)	ANICK FREDETTE	1 000,00 \$
201401473 (I)	AGENCE DU REVENU DU	12 684,88 \$
201401474 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	27 871,15 \$
201401475 (I)	MARTIN TREMBLAY	169,20 \$
201401476 (I)	HYDRO QUÉBEC	4 368,04 \$
201401477 (I)	TELMATIK	217,99 \$
201401478 (I)	STATION SERVICE Y.P.G. INC.	604,04 \$
201401479 (I)	BELL MOBILITÉ CELLULAIRE	779,46 \$
201401480 (I)	JOURNAL RÉG. LE HAUT	1 943,11 \$
201401481 (I)	Visa Desjardins	3 194,10 \$
201401482 (I)	PÉPINIÈRES AMANDA-JOE	977,29 \$
201401483 (I)	RESTO 108	200,04 \$
201401484 (I)	PITNEY WORKS	1 017,43 \$
201401485 (I)	DISTRIBUTION ROYAL NET	224,16 \$
201401486 (I)	FORMATION URGENCE VIE	533,34 \$
201401487 (I)	FORTIN SECURITE MEDIC	341,89 \$
201401488 (I)	RESTAURANT LA LANTERNE	105,95 \$
201401489 (I)	CLD DU HAUT-SAINT-	90,00 \$
201401490 (I)	NICOLE JOLICOEUR	200,14 \$
201401491 (I)	LES PÉTROLES SHERBROOKE	6 046,59 \$
201401492 (I)	FONDS D'INFORM. SUR LE	95,00 \$
201401493 (I)	PHARMACIE COOKSHIRE INC.	464,21 \$
201401494 (I)	HYDRO MÉTÉO INC.	2 759,40 \$
201401495 (I)	Andrée Gagnon	68,00 \$
201401496 (I)	MPECO	51 791,77 \$
201401497 (I)	MONTY COULOMBE, S.E.N.C.	7 336,93 \$
201401498 (I)	GRONDIN GUILBEAULT	495,00 \$
201401500 (I)	PROTECTION INCENDIE	172,46 \$
201401501 (I)	SINTRA INC. (REGION	80 034,82 \$
201401519 (I)	LAVA-COM	137,28 \$
201401521 (I)	AGENCE DU REVENU DU	10 345,58 \$
201401522 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	22 393,40 \$
201401523 (I)	BÂTIRENTE	7 630,69 \$
201401524 (I)	FONDACTION	4 106,08 \$
201401525 (I)	SFL-PLACEMENT EN FIDUCIE	681,42 \$
201401526 (I)	Desjardins sécurité financière	2 411,24 \$
201401527 (I)	ALAIN LUSSIER	52,25 \$
201401528 (I)	SYNDICAT DES	2 406,41 \$
201401529 (I)	SYNDICAT DES POMPIERS	274,15 \$
201401530 (I)	CÉLINE BLAIS	62,15 \$
201401531 (I)	JEAN TREMBLAY	63,50 \$
201401532 (I)	MARION BOURGOIN	56,75 \$
201401533 (I)	PASCAL YERGEAU	50,00 \$
201401534 (I)	PETE LACHANCE	924,50 \$
201401535 (I)	MARTIN TREMBLAY	346,96 \$
201401536 (I)	FONDATION CSSS	400,00 \$

Total : 425 029,03 \$

Grand total : 550 844,91 \$

Proposé par la conseillère Sylvie Lapointe, appuyé par le conseiller Yvan Tremblay, il est résolu que le directeur général / secrétaire-trésorier est autorisé à payer les comptes du mois de la Ville de Cookshire-Eaton tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M) Varia

- 1) Centre d'action bénévole du Haut-Saint-François, aide financière.

Résolution 2014-10-4905

CONSIDÉRANT que le Centre d'action bénévole du Haut-Saint-François s'installera dans un local situé à Cookshire;

CONSIDÉRANT le Fonds d'aide au développement local adopté par la municipalité en 2013;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe et résolu d'accorder au Centre d'action bénévole du Haut-Saint-François une aide financière de 600 \$ annuellement pour 2015, 2016 et 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Coupe d'arbres près de la croix lumineuse route 108 à Cookshire, demande au ministère des Transports.

Résolution 2014-10-4906

CONSIDÉRANT que le club des Chevaliers de Colomb a informé la municipalité que plusieurs arbres obstruaient la vue de la croix lumineuse sur la route 108 à Cookshire;

CONSIDÉRANT que cette croix implantée en 1994 est considérée comme unique en son genre et que d'autres municipalités s'en inspire;

CONSIDÉRANT que les arbres en cause sont situés dans l'emprise de la route 108 qui est sous la responsabilité du ministère des Transports;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvan Tremblay, appuyé par le conseiller Pete Lachance et résolu de demander au ministère des Transports de couper les arbres qui obstruent la vue de la croix lumineuse.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N) Période de questions.

- 1) M. René Boutin demande des informations sur les sujets suivants : l'ancienneté versus les congés sans solde, projet de marché aux puces sur le site de l'exposition et les radars photo. Le maire répond à ses questions.
- 2) M. Bertrand Ruel, 10 rue Dubreuil à Sawyerville, rappelle au conseil que la circulation automobile sur la rue Dubreuil empiète sur sa propriété depuis plusieurs années. À cet effet, il dépose une lettre où il exige l'interdiction de toute circulation automobile sur sa propriété en date du 5 octobre 2014. Il demande que la municipalité trouve rapidement une

solution. Le maire l'informe que le service des travaux publics sera mandaté pour l'application d'une mesure corrective.

O) Levée de la séance.

Résolution 2014-10-4907

Proposé par la conseillère Amanda Hamel, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe, il est résolu que la séance soit levée. Il est 20 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Noël Landry
Maire

Martin Tremblay
Directeur général / secrétaire-trésorier